**CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU VAL DE MARNE**

**SEANCE PLENIERE DU 16 MARS 2023**

**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

Excusé.e.s ; Michèle de PREAUDET, Jacques LABESCAT, Odile HOURCADE, Patrice CHAUVEL, Gaëlle RIOU PRADEL, Nadine HAAS, Claire BACOT, Laurence COHEN, Marianne PETIT.

Yves TALHOUARN ouvre cette séance en rappelant qu'elle est consacrée à une première restitution de l'avancée des travaux des quatre groupes thématiques chargés de l'élaboration de la contribution du CTS au futur PRS 3. Il précise que les pilotes et copilotes des quatre groupes se sont réunis le 6 mars pour débattre de la nécessité de renforcer la lisibilité de cette contribution en proposant quatre principes synthétiques :

* Décliner nos propositions selon deux axes, qui peuvent se formuler comme suit :

"contribuons à la construction d'un écosystème de soins pertinent en Val de Marne" et « appuyons-nous sur l'intervention citoyenne impliquant l'ensemble des parties prenantes dans une logique de promotion de la santé"

* Se concentrer sur l'essentiel en termes d'opérationnel et de transversal; nous devons viser à permettre et à faciliter via le PRS à ce que les projets concrets que nous souhaitons pour le Val de Marne puissent de développer.
* Tenir une réunion élargie, à l'instar de celle que nous avons tenue le 23 novembre pour finaliser notre contribution au CNR, pour finaliser celle pour le PRS 3.
* Prolonger la mobilisation autour du PRS 3 après que celui-ci ait été arrêté par l'ARS, donc à l'automne prochain, pour pérenniser la dynamique créée et être attentif notamment aux conditions de sa mise en application dans le département.

Yves TALHOUARN propose enfin que parallèlement à la transmission de l'apport du CTS à la direction générale de l'ARS à la mi-avril (date butoir confirmée depuis par la délégation départementale), il soit transmis aux exécutifs des collectivités territoriales qui devront délibérer sur le projet de ce PRS présenté par l'ARS, dans le cadre de l'obligation légale

L'intégralité de l'intervention liminaire d'Yves TALHOUARN est disponible sur la page interne du CTS : <http://ct.sante-iledefrance.fr/downloads/compte-rendus-94-val-de-marne/>

Martine ANTOINE, animatrice du groupe chargé de la prévention et de la promotion de la santé, présente ensuite de façon synthétique l'avancée de la réflexion de ce groupe suite aux deux réunions qu'il a tenues. La difficulté que rencontrent les différents professionnels pour collaborer sur ces problématiques, et en particulier sur les enjeux de santé publique qui concernent la jeunesse, est soulignée. Mais pour dépasser ceci, il parait opportun d'utiliser les outils qui existent plutôt que de vouloir en créer de nouveaux, à l'instar de la formation continue ou de la montée en puissance des CPTS en tant que facteurs de décloisonnement.

Le compte-rendu de la deuxième réunion du groupe qui s'est tenue il y a quelques jours va figurer sur les pages informatiques du CTS (site de l’ARS) comme le premier y figure déjà.

Denis DUCASSE, copilote du groupe chargé de l'accès et de la continuité des soins, rapporte ensuite pour ce groupe, Marianne PETIT étant excusée.

Il indique que le groupe a abordé prioritairement deux sujets :

* Faciliter le bon usage du système de soins, notamment en mettant en place des SAS pour les soins non programmés,
* Améliorer les liens Ville/Hôpital.

Ceci avec plusieurs éléments de méthodologie :

* Faire confiance aux acteurs,
* Partager l'information,
* Le besoin de dégager du temps professionnel, la bonne volonté ayant ses limites,
* S’appuyer sur le réseau des usagers,
* Définir un pilote.

Yves TALHOUARN présente ensuite la démarche proposée par le groupe chargé des déterminants sociaux de la santé dont le contenu figure dans le document diffusé lundi 13 aux membres du CTS, et disponible sur la page internet du CTS : <http://ct.sante-iledefrance.fr/downloads/compte-rendus-94-val-de-marne/>

Elle consiste à conjuguer la problématique des déterminants de la santé et celle de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé. La situation spécifique de l'Ile de France comme les données épidémiologiques nationales justifient en effet cette logique qui repose sur un effet "gagnant/gagnant" associant dans un processus conventionnel à moyen terme, les cinq ans du PRS, l'ARS, maitre d'ouvrage des politiques de santé, et les collectivités territoriales, maitres d'ouvrage des politiques sociales. Ce, en privilégiant dans ce cadre l'échelon du Conseil départemental comme l'échelon du Conseil municipal, porteurs de politiques de proximité et donc d'efficience tant du point de vue de la connaissance des besoins que de l'expression citoyenne.

Sur la base de ces trois restitutions, et dans l'attente de la réunion du groupe chargé de la santé mentale qui aura lieu le 30 mars (mais la réflexion et les échanges ont déjà commencés en amont dans les groupes du PTSM, précision apportée par le coordonnateur pour le Val-de-Marne), le CTS souligne l'opportunité de poursuivre le travail d'élaboration en insistant notamment sur la nécessité de renforcer l'initiative citoyenne ; ceci à court comme à plus long terme. En ce sens, la réunion élargie proposée par le collectif des pilotes des groupes thématiques aura lieu après la mi-avril afin de prolonger la dynamique, les groupes poursuivant leurs travaux d'ici à cette échéance.

Il est convenu à l’issue de plusieurs interventions concordantes que l’implication dans les réflexions et les propositions qui nourrissent les dynamiques régionales de démocratie sanitaire (CNR Santé, PRS 3, etc.) à la demande de l’Agence régionale ou de la CRSA, ne doit pas emboliser le travail prioritaire de cette instance qui reste, telle que définie lors des séances d’installation, de faire mieux se connaitre les acteurs départementaux des différents champs ou secteurs afin de rendre possible des collaborations ou initiatives partagées et de mettre autant que faire se peut un terme au travail encore beaucoup trop cloisonné. C’est pourquoi, si la prochaine rencontre sera l’occasion de finaliser le travail de restitution des propositions au projet régional, elle sera aussi l’occasion de commencer les présentations des différents acteurs et des enjeux de leurs activités.